

**PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'ASSAINISSEMENT DES
TROUPEAUX OVINS ET CAPRINS
(MAEDI-VISNA / ARTHRITE-ENCÉPHALITE CAPRINE)**

Programme :

Motif de soumission :

Date de prélèvement :

Prélevé par :

DEMANDEUR	INFORMATIONS SUR LE PROPRIÉTAIRE
Centre d'expertise en production ovine du Québec – Santé animale 1642, rue de la Ferme La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 Référence :	Nom complet :
	Nom de la ferme :
	Numéro d'identification ministériel (NIM) :
	ADRESSE DE LA FERME <u>AVEC MUNICIPALITE</u>
Numéro d'identification ministériel (NIM) : 100532308	Numéro :
Téléphone : 418 856-1200 poste	Rue :
Télécopieur : 418 856-6247	Ville/Municipalité :
Courriels : gaston.rioux@cepoq.com	Téléphone : _____ Code postal : _____
annie.daignault@cepoq.com	Courriel : _____
martine.jean@cepoq.com	
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE PRATICIEN	INFORMATIONS SUR LE TROUPEAU
Nom complet :	Espèce animale :
ADRESSE DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE	Race :
Numéro :	Préciser :
Rue :	Nombre total d'individus de plus de 6 mois dans le troupeau (inclure les ovins et les caprins) :
Ville/Municipalité :	Nombre d'animaux testés dans ce groupe :
Code postal :	Niveau du dernier certificat :
Téléphone :	Seuil de tolérance :
Télécopieur :	Analyse demandée :
Courriel :	Le regroupement d'échantillons (pool) est réservé aux troupeaux à faible prévalence (moins de 5%) ou à ceux ayant un statut.

Veuillez vous diriger vers [le lien suivant](#) afin d'accéder au Tableau des identifiants des animaux prélevés

J'atteste que les renseignements fournis sont exacts. Lorsque j'envoie des échantillons ou des animaux (vivants ou en carcasse) au Centre de diagnostic vétérinaire de l'Université de Montréal (CDVUM) ou au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), je consens automatiquement à les céder à ces organismes. Je consens en outre à ce que les renseignements fournis dans la présente demande, ainsi que les résultats qui en découlent, puissent être utilisés par le MAPAQ et la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal notamment à des fins d'identification, de recherche, de surveillance, de statistique et d'enseignement. Il est entendu que les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire seront traités conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1). Pour tout commentaire relatif à cette exigence, veuillez communiquer avec le service à la clientèle au 450 778-8122 (Saint-Hyacinthe) ou au 418 643-6140, poste 2602 (Québec).

En cochant cette case, j'appose ma signature électronique.

RÉSERVÉ AU LABORATOIRE – CONTRÔLE DE RÉCEPTION

État des échantillons à la réception : Chambrés Réfrigérés Congelés Réfrigérant Au comptoir
 Date de réception : _____ Heure de réception : _____ Initiales : _____ Colis acceptés : Oui Non
 Animaux reçus : N^{bre} de sujets morts : _____ N^{bre} de sujets vivants : _____ État des sujets vivants : _____
 Commentaires :

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

- Le laboratoire est fermé la fin de semaine. Prévoyez faire vos envois du lundi au jeudi.
- Veuillez utiliser les tubes avec gel séparateur de sérum intégré (embout rouge et gris).
- S'il s'agit d'un renouvellement de niveau ou de certification, veuillez remplir le formulaire relatif aux règles de biosécurité disponible sur le site du CEPOQ (www.cepoq.com), dans la section Services.
- Transmettez le formulaire dûment rempli aux adresses courriel suivantes :
gaston.rioux@cepoq.com
annie.daignault@cepoq.com
martine.jean@cepoq.com
- Le regroupement d'échantillons (pool) est réservé aux troupeaux à faible prévalence (moins de 5 %) ou ayant atteint un niveau.
- Pour le nombre de moutons et chèvres à tester, se référer au Programme.

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXPÉDITION

Laboratoire de santé animale (Québec)

Réception des échantillons

2650, rue Einstein

Québec (Québec) G1P 4S8

Téléphone : 418 643-6140, poste 2602

Télécopieur : 418 644-4532

LSA.QC@mapaq.gouv.qc.ca

Le MAPAQ assumera le coût d'envoi des échantillons si la livraison est effectuée par le transporteur Dicom (voir conditions sur la grille tarifaire).

Modifié le 2025-03-13